
Activités opérationnelles du GAC : échanges préparatoires sur la HLGM et sur le NomCom

Séance 10

Objectif de la séance

Cette séance permettra aux délégués du GAC de planifier la prochaine réunion gouvernementale de haut niveau (HLGM), qui devrait se dérouler lors de l'ICANN87 à Mascate (Oman), et d'explorer les perspectives des contributions du GAC au processus du Comité de nomination (NomCom) de l'ICANN.

Contexte et faits récents

HLGM

La Réunion gouvernementale de haut niveau (HLGM) offre l'opportunité de :

- réaffirmer le rôle critique joué par les gouvernements qui fournissent au Conseil d'administration de l'ICANN leur avis en matière de politiques publiques liées au fonctionnement sécurisé et stable du Système des noms de domaine (DNS).
- donner à toutes les parties la possibilité de mieux comprendre le rôle des gouvernements dans les processus de l'ICANN, y compris celui du GAC ;
- débattre des enjeux actuels de politique publique à un échelon hiérarchique très élevé, Ces discussions peuvent se produire entre les gouvernements, ainsi qu'entre les gouvernements et le groupe de direction de l'ICANN.
- informer les très hauts fonctionnaires administratifs et les hauts fonctionnaires élus (ministres, membres des corps législatifs), en leur permettant d'acquérir une meilleure compréhension de l'organisation et des questions traitées par l'ICANN. À son tour, cela peut entraîner un soutien et davantage de ressources améliorés pour les représentants du GAC au sein de leurs administrations d'origine.
- prendre contact avec des administrations et des gouvernements qui ne sont pas encore, ou pas actuellement, représentés au sein du GAC ou dans d'autres forums de l'ICANN.

Le GAC a cherché à accueillir une HLGM dans le cadre d'une réunion de l'ICANN, en plus de la réunion habituelle du GAC, environ une fois tous les deux ans. Les réunions de haut niveau précédentes ont eu lieu aux moments suivants dans les lieux suivants :

- Toronto, Canada (ICANN45),
- Londres, Angleterre, Royaume-Uni (ICANN50),
- Marrakech, Maroc (ICANN55) ;
- Barcelone, Espagne (ICANN63) ;
- Kigali, Rwanda (ICANN80).

Le concept HLGM est né des recommandations formulées par les équipes précédentes de révision de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN (ATRT1 et ATRT2, respectivement) :

Recommandation 14 de l'ATRT 1 — « Le Conseil d'administration devrait s'attacher à renforcer le niveau de soutien et l'engagement des gouvernements dans le processus du GAC. En premier lieu, le Conseil devrait encourager les pays membres et les organisations à participer aux délibérations du GAC et doit mettre l'accent sur l'engagement des nations en voie de développement, en se concentrant tout particulièrement sur le besoin de fournir l'accès multilingue aux enregistrements de l'ICANN. Deuxièmement, le Conseil, travaillant avec le GAC, devrait établir un processus visant à déterminer où et quand l'ICANN engage régulièrement et collectivement les hauts fonctionnaires gouvernementaux sur les problèmes de politique publique, en complément du processus du GAC existant ».

Recommandation 6.7 de l'ATRT 2 - « L'ATRT 2 recommande que le Conseil d'administration travaille conjointement avec le GAC à travers le groupe de travail du Conseil d'administration et du GAC sur la mise en œuvre des recommandations (BGRI), afin de régulariser les réunions de hauts fonctionnaires en demandant au GAC de convoquer régulièrement à une réunion de haut niveau, de préférence au moins une fois tous les deux ans. Les pays et les territoires n'ayant pas encore des représentants auprès du GAC devraient aussi être invités et un bilan devrait être rédigé après chaque réunion de haut niveau ».

Futures contributions du GAC au NomCom

Le comité de nomination de l'ICANN (NomCom) est un comité indépendant chargé d'identifier et de choisir des personnes pour des postes de direction de l'ICANN. Les statuts constitutifs de l'ICANN établissent que le NomCom doit présenter, chaque année, un certain nombre de nominations au Conseil d'administration de l'ICANN (Conseil), au conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO), au conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO) et au Comité consultatif At-Large (ALAC).

Depuis des années, le GAC remplit un poste d'agent de liaison réservé sans droit de vote au NomCom. Cependant, ce poste a été vacant depuis quelques années en raison du manque d'accord au sein du Comité à propos de son rôle. À un moment donné, en 2015, un groupe de travail du GAC a été formé pour aider à faciliter l'examen du GAC quant à la participation du NomCom.

En décembre 2017, il y a eu un échange d'opinions sur les questions concernant le NomCom dans la liste de diffusion du GAC. Plusieurs membres ont signalé leur soutien pour que le GAC occupe sa position sans droit de vote au sein du NomCom. D'autres ont fait remarquer des préoccupations concernant l'exigence de confidentialité du NomCom, qui a été soulevée comme créant peut-être des problèmes de responsabilité et de transparence pour le GAC. Toutefois, alors que ce sujet a

été débattu à plusieurs reprises au sein du GAC au cours des dernières années, le comité n'est pas encore parvenu à un consensus généralisé en la matière.

Au moment de la réunion ICANN62 du GAC à Panama (2018), le GAC n'est pas parvenu à un consensus concernant la reprise de sa position au sein du NomCom. Par conséquent, il a convenu d'établir annuellement des critères centrés sur les politiques publiques pour servir de guide au NomCom dans la sélection des membres du Conseil d'administration de l'ICANN. Depuis lors, le GAC transmet annuellement des critères sensiblement identiques, en lieu et place de la désignation d'un représentant. Le GAC a toutefois tenu à préciser que l'absence de nomination pour une année donnée ne saurait préjuger d'éventuelles nominations futures.

Relancés lors de l'ICANN78 à Hambourg (Allemagne), les débats sur la participation du GAC au NomCom se sont révélés instructifs, sans infléchir l'approche du Comité.

L'entrée en fonction du NomCom 2026 et sa volonté de solliciter plus activement l'avis de la communauté ont incité la direction du GAC à rouvrir le débat pour vérifier si les positions du Comité ont évolué. Un créneau a donc été réservé lors de la réunion de Mumbai afin de sensibiliser les nouveaux délégués à ces enjeux et de poser les jalons de futurs débats sur la question.

Informations complémentaires et références clés

- Programme de révision de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN - <https://community.icann.org/pages/viewpage.action?pageId=20611100>
- Lignes directrices du GAC pour les Réunions gouvernementales de haut niveau - <https://gac.icann.org/meeting-services/guidelines-for-high-level-government-meetings>
- Page du GAC - ICANN80 - HLGM <https://gac.icann.org/activity/icann80-high-level-government-meeting>
- Page du GAC - ICANN63 - HLGM - <https://gac.icann.org/sessions/icann63-high-level-governmental-meeting-hlgm>
- Transcription des échanges du GAC sur les options de participation au NomCom — https://gac.icann.org/transcripts/public/icann78-gac-session-4-gac-operational-matters-en-transcript.pdf?language_id=1 (débutent à la page 9 de la transcription)
- Critères transmis par le GAC au Comité de nomination 2026 de l'ICANN — <https://gac.icann.org/contentMigrated/gac-criteria-for-submission-to-the-2026-nominating-committee>

Gestion des documents

Titre	ICANN85 — Note d'information sur la séance 10 du GAC — Activités opérationnelles du GAC : échanges préparatoires sur la HLGМ et sur le NomCom
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 2 : 19 février 2026